Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1907)
Heft: 5

Rubrik: Assemblée générale du 28 novembre 1907, petite salle de l'Institut
Autor: Durand, L.

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Numéro 5. Année 1907. 15 décembre.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

AVIS

L'agenda des Ecoles pour 1908 est en vente, au prix de 1 fr. 50, chez M. A. Charvoz, régent à Chêne-Bougeries, qui l'enverra aussi, *franco*, sur demande.

Assemblée générale du 28 novembre 1907, petite salle de l'Institut.

Présidence de M. Edmond Martin, président.

1° Communications du Comité.

Bulletin n° 4.

La rédaction et l'envoi du bulletin n° 4 ne donnent lieu à aucune observation.

Démissions.

Les démissions de Mmes Notz-Kuhn, Ullmo-Campiche et Gielly-Munier sont acceptées.

Radiations.

En application de l'art. 6 des Statuts, l'Assemblée procède, sur la proposition du Comité, à la radiation de trois membres.

La mutualité scolaire.

M. *le Président* donne lecture d'un passage du « Rapport du Comité de la fédération des sociétés de secours mutuels du

canton de Genève » concernant la question de la mutualité traitée au dernier congrès scolaire. Le fragment cité contient, sur l'attitude du corps enseignant genevois, des appréciations fausses et malveillantes qui soulèvent la réprobation de l'Assemblée entière.

Avant toute autre mesure, le Comité est chargé de demander une rectification aux auteurs de ce rapport.

2° Le style genevois.

M. *le Président* présente à l'Assemblée M. le docteur H. Odier qui veut bien donner à la *Société pédagogique*, la primeur du travail suivant :

Essai sur le « style » genevois.

Nous écrivons et nous parlons mal ; nous en avons pleine conscience. Dépouillons tout amour-propre de clocher pour essayer de caractériser sans ambages les imperfections de notre « style. »

*
* *

Multiples sont les influences fâcheuses qui nous travaillent. Située au confluent des courants germanique et savoyard, très éloignée de Paris et de la Touraine, notre vieille cité, — raisonneuse, disserteuse, contredisante et pas artiste, — possède une langue empâtée, épigrammatique, souvent énigmatique.

Genève est un carrefour où toutes les idées nouvelles ont été longtemps accueillies, mais la règle inflexible des législateurs religieux a empêché la manière de vivre et la manière de parler de marcher du même pas, c'est-à-dire avec leur temps. Maintenus, depuis trois siècles, en dehors de l'évolution de la langue, nous sommes restés tête à tête avec l'archaïsme qui exprimait nos traditions, pendant qu'ailleurs hommes et choses avançaient. Ainsi persistèrent chez nous des expressions qui ne sont plus comprises, à part nous, que des lecteurs assidus de Rabelais. L'effort contre tout envahissement a retardé la mise au point de notre langue Notre littérature paye ce développement de municipe, d'individualistes, on pourrait dire d'insulaires.

Bien qu'issu des rives du « Léman », le cosmopolitisme ne nous a ni enrichis, ni transformés. Il fit école, non de savoir substantiel, mais de papillonnage et de dillettantisme... ou d'opposition irréductible. On était, en France, mieux préparé à ce mouvement. D'ailleurs, pourquoi ne pas le dire avec franchise, nous sommes une nation malheureuse. L'aliment nécessaire à notre intelligence ne peut être servi impunément à notre âme. Nous ne devons pas et nous ne pouvons pas suivre de confiance notre grande voisine. Pour sauvegarder notre personnalité, je ne dis même pas politique, mais morale et sentimentale, notre attitude la plus sage demeure celle de la résistance. Regardons aux Français comme aux maîtres du langage ; mais ce serait une erreur de nous inspirer aveuglément de leurs idées. Aucune de nos institutions ne découle des mêmes principes : ni la religion, ni le gouvernement ; aucun intérêt économique, vital ne nous place sous leur dépendance. La position des « provinciaux » en face de la littérature parisienne est, sans comparaison, moins désavantageuse que la nôtre. Les boulevards des réformateurs ont beau avoir été démolis, les préjugés de race, de sectes et de castes ont continué à prolonger notre isolement. Longtemps la truelle alterna, dans notre main, avec l'épée et la plume, il n'est pas surprenant qu'un peu de mortier soit tombé dans notre encre, pas surprenant non plus que nos procédes d'« écriture » aient la rudesse des balafres. Le Génevois, aiguisé par une psychologie défensive et offensive, se hérisse contre tout mètèque qui ne montre pas patte blanche. Il ne dépouille jamais son attitude gardée de douanier-soldat-citoyen méfiant. Victimes de cette excessive prudence, nous avons perdu tout élan. Notre sens critique, toujours aux aguets, ignore la détente de l'armistice, même envers nous-mêmes.

*
* *

Le timbre voilé, la gêne dans l'émission ne dénote pas moins que l'accent nasillard ou traînant notre élocution de « réfugiés ». Les mêmes défauts se répercutent dans notre style ; il est étouffé, sans vie. Il lui manque l'abandon et l'exubérance.

La langue parlée étant beaucoup plus soignée en France, il n'y a pas un écart considérable entre elle et la langue écrite.

La manière dont nous nous exprimons serait le pire des modèles à suivre, la plume à la main. Par-dessus tout, en effet, l'art d'appareiller la courbe de la phrase aux inflexions de la pensée et de la voix nous dépasse complètement. Notre phrase manque de structure : elle se meut cahin-caha, sans équilibre, sans nombre, sans rythme... *Desinit in piscem mulier formosa superne... Procumbit humi bos...* Notre unique refuge réside dans la simplicité simplement acceptée. Malheur à nous d'ailleurs si, pris d'un zèle intempestif, nous cherchons à arrondir nos périodes.

Notre « fonds » est très riche ; nous en sommes très fiers, mais il nous embarrasse. Pour le mettre en valeur, ne sachant par où commencer, nous nous égarons dans les préliminaires, les tâtonnements et les approximations. Assurément, à Genève, Minerve ne serait pas sortie toute armée du front de Jupiter.

C'est chercher la petite bête que d'insister exclusivement sur les tournures et les locutions du terroir qui font sourire à Paris. La gaucherie d'une enluminure ne suffirait pas à déparer un style qui aurait de la ligne. Quelques incorrections ne condamnent pas un bon écrivain, pas plus qu'un respect vigoureux des préceptes vulgaires n'en sauvera un méchant. Nos maîtres nous distancent pour mille autres raisons.

L'éducation que nous recevons au collège, le contact de la famille, si rarement meilleur à ce point de vue, notre vie publique, laïque ou non, tout contribue à faire de nous des écrivassiers étrangers, étranges ou maladroits !

Indépendamment de l'atavisme et d'un enseignement plus poussé, plus systématique, les lycéens ont le milieu, milieu infiniment plus littéraire, d'une tradition plus pure que le nôtre. Partis avec une supériorité écrasante, il n'y a pas d'étape de leur carrière qui ne perfectionne leur instrument. La connaissance approfondie de la langue, un entraînement spécial et de vastes lectures facilitent, même aux mal doués, l'énoncé de leurs conceptions. Ils sont portés par leur vocabulaire, rompus au métier par une discipline dont nous n'avons pas d'idée. Les termes appropriés s'évoquent les uns les autres, leurs phrases s'organisent, leurs alinéas se groupent, selon un plan, en quelque sorte préétabli.

Il importe de se rendre compte que la difficulté d'écrire résulte d'une double contrainte : rester fidèle, d'une part, aux

improvisations de la pensée, se plier, de l'autre, à la géométrie d'une langue cristallisée. Le problème d'une rédaction ressemble à celui des casse-tête chinois : avec des fragments donnés reconstituer une figure. La difficulté existe pour tous, à des degrés divers, quel que soit le pays auquel on appartienne ; précisons dans quelle mesure.

Le Français ressemble à un architecte qui, grâce à une pratique prolongée du mètre et du compas, forme des lignes droites, des angles et des courbes nets, et dresse son plan à main levée, là où nos travailleurs ne se dépêtrent pas de leurs équerres et de leurs « pistolets ». Seule, une minorité, parmi nous, à force de bien penser, écrit bien. Elle doit son avantage à un labeur acharné plus encore qu'à des dons personnels. Il a fallu à cette élite suppléer par un effort soutenu aux insuffisances de l'éducation démocratique ; car il règne chez nous, sous prétexte de niveler, la singulière aberration de rogner les ailes à tout le monde. Jusqu'à quel point la société, dans son ensemble, bénéficie de cette méthode, il ne nous appartient pas, Dieu merci, de le délimiter.

* * *

Nous avons énuméré quelques-unes des causes historiques, passons en revue les prédispositions qui relèvent de notre idiosyncrasie.

L'indigence de notre vocabulaire ne provient pas d'ignorance, de dédain des nuances ou du mot propre ; non. Voulue, en partie, elle est peut être à notre crédit. Pour imiter servilement ceux que nous admirons, nous avons un sens trop avisé du ridicule, nous sommes trop *intelligents*. Saisissant à demi-mot l'intention de notre interlocuteur, nous croirions déroger en lui laissant achever sa phrase. Si, par malheur, il s'y obstine, s'il donne à sa pensée tout le développement qu'elle comporte, un coup d'œil gouailleur, le pli de notre lèvre lui révèle assez notre opinion : « poseur qui s'écoute parler [1]. Avares de mots comme des Anglais, nous pratiquons l'économie de paroles comme toutes les autres. On dirait que,

[1] Il est bon de mettre un pendant à ce tableau : Incapables de nous exprimer avec aisance, avec propriété, nous cherchons à prévenir l'ironie que provoque notre bafouillage essoufflé en terminant la phrase commencée en humoristes contraints !

pour nous, le temps, mais surtout le mot, c'est de l'argent. Et nous ne nous livrons sciemment à aucun gaspillage, étant utilitaires avant tout. Ce laconisme ne rend pas notre commerce agréable et nous joue des tours. Si, par aventure, nous cherchons à expliquer ou à décrire quelque fait sortant de notre cadre habituel, nous voilà tout empruntés ; le terme voulu nous fausse compagnie, le verbe pittoresque hésite sur notre langue. Exceptionnellement, si nous nous trouvons dans un cercle de Français, passé le premier moment de surprise, leur abondance prestigieuse nous stimule et délie notre langue [1].

Donc le Génevois parle mal, par incapacité, par tradition, mais aussi par suite d'une défiance exagérée de lui-même. Atteint d'une espèce de phobie de la langue française, il a peur des mots et il a peur des gens. Il voudrait bien solliciter les faveurs de cette belle dame, mais sa haute situation le tient à distance. Notre appréhension, notre alarme devant une feuille de papier rappelle celle du cancre devant un thème latin. Nous peinons laborieusement sur une rédaction en français, comme si nous nous trouvions aux prises avec une langue morte.

Poursuivons.

Protestants, usant d'une langue catholique, nous affectons une franchise allant jusqu'à l'agressivité. Notre raison conserve le goût des prescriptions somptuaires. Rien ne nous répugne comme l'idée de donner trop d'emphase à nos sentiments, de dépasser notre pensée ou de l'orner par pur souci d'élégance. Dans le compromis inévitable entre l'idée et la forme, cette dernière sera toujours sacrifiée. Il faut imputer ce souci de loyauté tout autant à un commerce prolongé avec les sciences, à notre rigueur d'hommes d'affaires et d'horlogers qu'à une mentalité gallophobe, ascétique, antiromaine. Il n'y a pas lieu de nous en blâmer, mais cela jure un peu avec le génie de la langue... Un Génevois n'aurait jamais signé ce post-scriptum à une brillante description de la pleine lune : « Au fait, je n'ai pas tout à fait menti, il y en avait bien un soupçon. » Les scrupules envers lui-même, et non le sourire des autres, l'empêcheraient de s'écrier : « Parfait, ce sera exquis ! » à la perspective d'une simple partie de billard. L'exclamation : « Des mots, des mots, des mots ! » vaudrait à Hamlet la bour-

[1] Combien plus souvent, hélas ! cette virtuosité nous réduit au silence.

geoisie d'honneur chez nous. En lui s'avérait quelque chose de notre tempérament frondeur, ennemi du pathos et de l'hyperbole. Stendhal estimait que le langage était purement une notation au moyen de signes. A ce compte, chaque Génevois n'est-il pas un petit Stendhal ? Quels hauts cris nous font pousser toute phraséologie sonore et un peu vide, tout vocable affecté, outrancier ou seulement rare et expressif ! Combien d'entre nous vont jusqu'à déplorer de n'être pas nés Anglais. Car on se fait à bon marché, en Grande-Bretagne, une réputation de causeur. Un pot-pourri de lieux communs, un chassé-croisé de formules sommaires et banales, de clichés décolorés, démonétisés : il ne leur, et il ne nous en faut pas davantage pour être satisfaits.

Ne serait-il pas regrettable si nos ressources, notre érudition imposante étaient voués à une stérilité relative, ou, qui pis est, à la médiocrité, faute d'une forme spontanée ?

* * *

Ceux qui généraliseront la conclusion que les Suisses, et nous en particulier, ne parlent pas le français, seront sujets à se méprendre. Des médisants nous accusent d'osciller entre deux extrêmes. Dans notre démocratie, la masse écrirait mal, une minorité trop bien. Je m'explique : les premiers sont gauches, raboteux et inexacts, les seconds mièvres et prétentieux. Vinet lui-même n'a pas échappé à ce dilemme, si bien que Brunetière a été jusqu'à lui dénier ses mérites d'écrivain.

Paganini tirait des chefs-d'œuvre de la seule corde qu'il daignât conserver à son violon. Malgré la modestie de notre territoire, notre pays a quelque chose à dire qui lui appartient en propre. Que nos littérateurs le disent, sans préoccupation de la galerie, pour eux-mêmes, en artistes naïfs et sincères. Peut-être que leurs émules de France eux-mêmes seront surpris des chefs-d'œuvre élaborés avec pareille miniature de lexique.

* * *

Mais revenons aux simples mortels. Il est dans les usages de la vieille Genève d'envoyer ses fils à l'étranger, en Allemagne surtout, pour qu'ils s'inculquent la langue du pays. Ces expéditions ne vont pas sans de grands frais, de grands sacrifices qui aboutissent à un assez maigre résultat. Nos enfants

ingurgitent moins d'allemand que de bière et reviennent, épaissis de corps et d'esprit, incapables de se tirer d'un idiome de plus. Ce séjour leur aura porté préjudice en accroissant leurs travers. Bilingues amphibies par l'effet du cumul, ils ignoreront toujours leur véritable élément. Se trouve-t-il d'ailleurs un seul Génevois susceptible de parler un allemand impeccable ?

Ne ferait-on pas mieux, pour le plus grand bénéfice des élèves, d'instituer des cours de français donnés par des maîtres de français diplômés, sortis des universités de France et de nationalité française. Et, non à la place, mais en outre, de procurer à nos fils un séjour en Touraine, sinon à Paris, uniquement en vue de les tremper et de les retremper à la source même.

Qui sait si l'avenir n'appartient pas à cette suggestion. Peut-être le département de l'instruction publique va-t-il nous charger d'organiser, sur le modèle des colonies de vacances, des cures de bon français.

HENRI ODIER.

M. *le Président* remercie vivement M. le Dr Odier pour sa spirituelle communication.

Mlle *Willy* relève le trait bien genevois de la crainte exagérée du ridicule et regrette qu'aujourd'hui, époque éminemment utilitaire, la conversation pour elle-même soit laissée de côté.

M. *Baatard* croit que les traits décochés aux Genevois sont un peu acérés ; il pense que les conditions géographiques sont un facteur important dans la formation des langages.

3° Les liens de la Société pédagogique genevoise avec la « Romande ».

M. *le Président* communique à l'Assemblée la lettre suivante adressée au Bureau de la Romande en réponse à la lettre parue dans le dernier numéro du bulletin :

Monsieur le Président et Messieurs les membres du Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande, Genève.

Monsieur le Président et Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 6 octobre dernier par laquelle vous invitez la Société

pédagogique genevoise à procéder à l'élection de ses délégués au sein du Comité Central de la Société pédagogique romande.

Notre Comité, considérant la situation faite à la Société pédagogique genevoise par l'existence d'une seconde section romande à Genève, a estimé qu'il était nécessaire de porter l'examen de nos relations avec la fédération romande devant notre Assemblée générale.

Dès qu'une décision sera prise, nous nous empresserons de vous la communiquer.

Agréez, Monsieur le Président et Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.

Au nom du Comité :

Le secrétaire, E. Paquin. *Le président,* E. Martin.

Comme le Bureau de la Romande (lettre du 6 octobre), le Comité a pensé que la question de la représentation des deux sections genevoises n'était pas définitivement tranchée. Il espère que le futur Bureau trouvera une solution satisfaisante.

Pour l'instant la question se ramène à ceci : Voulons-nous nommer nos délégués maintenant ou attendre la décision du Bureau jurassien ?

Dans une lettre adressée au Président, M. *W. Rosier*, empêché d'assister à la séance, engage, très vivement, ses collègues à maintenir les liens qui existent depuis si longtemps entre la Société pédagogique genevoise et la Société pédagogique de la Suisse romande.

M. *F. Lagotala* propose de nommer nos délégués sans plus tarder.

M. *le Président* croît, au contraire, qu'il ne nous est pas possible de le faire avant que cette question de représentation soit régularisée.

Il convient plutôt d'attendre le résultat de l'étude à laquelle vont se livrer les mandataires de la fédération romande. Nous saurons alors exactement dans quelles conditions cette élection pourra avoir lieu.

Suit une discussion à laquelle prennent part Mlle Willy, MM. Lagotala, Baatard et Charvoz.

A la votation, l'Assemblée repousse la proposition de M. La-

gotala, approuve l'attitude du Comité et décide, à une forte majorité, de surseoir à la nomination des délégués au Comité Central jusqu'au moment où elle connaîtra la décision à intervenir.

4° Propositions individuelles.

Néant.

La séance est levée à 4 h. 30 m.

Le bulletinier :
L. Durand.